



Durée

1 jour(s) / 7h

FORMATION

Devenir Maître Exploitant



Conditions de réalisation

Etre installé depuis plus de 4 ans en tant qu'agriculteur.



Objectif(s)

Accueillir un-e futur-e installé-e pour l'accompagner dans son projet.
Transmettre des savoirs et savoir faire à un futur agriculteur.
Permettre d'appréhender les aspects fondamentaux pour réussir dans son métier et s'y épanouir.



Contenu

En distanciel

Accessibles à distance 24h/24.
Les aspects réglementaires et administratifs.
Des ressources et témoignages.

En présentiel

Une demi-journée, de 9h00 à 12h30
Le contrat d'objectifs
Les règles d'un accueil réussi
Les clés pour un bon transfert des compétences entre installé et futur installé
Capacités personnelles et relationnelles en situation de travail
Méthodes pour accompagner progressivement vers l'autonomie :
collaboration, implication.



Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, questions-réponses, partages d'expérience, exercices ludiques, mises en situation.
Auto-évaluation des acquis en fin de formation.



Autres informations

Pour vérifier que vous remplissez les conditions pour devenir Maître Exploitant ou pour obtenir plus de renseignements concernant l'accueil et l'accompagnement de stagiaires en PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé), vous pouvez nous contacter par mail : ceppp26@drome.chambagri.fr
Une attestation de fin de formation vous sera adressée à l'issue de la formation par la Chambre d'agriculture de la Drôme.
Si vous êtes en situation de handicap, [cliquez ici](#).

Contact - Inscription

Accéder au formulaire en scannant ce QRcode

